

du comité de la défense du cabinet ainsi que d'autres comités du cabinet.

Au ministère des Affaires extérieures, où il est arrivé en 1950, M. Gill a occupé avec distinction un certain nombre de postes importants. Il a rempli les fonctions de conseiller à Canada House à Londres en 1950-1951, pour devenir ensuite chef de la division du personnel du ministère. Il a été nommé haut commissaire du Canada auprès de l'Union sud-africaine en juillet 1954 et, en mars 1957, il devenait le premier haut commissaire du Canada au Ghana. Il a été nommé sous-secrétaire adjoint en avril 1959.

L'intérêt spécial que M. Gill apporte aux affaires du Commonwealth et les vastes connaissances qu'il en a seront particulièrement utiles, j'en suis sûr, pour maintenir nos étroites relations de famille avec l'Australie. Ces rapports sont particulièrement importants à l'heure actuelle, étant donné la vaste expansion économique qui se produit dans le Commonwealth.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, ça n'a pas toujours été la coutume d'exprimer ses vues à l'occasion de nominations au sein de notre corps diplomatique. Toutefois, je tiens à dire ma satisfaction de la nomination de M. Gill, qui doit occuper les fonctions de haut commissaire en Australie le printemps prochain. M. Gill a eu une carrière très distinguée dans notre service extérieur. Comme le ministre l'a dit, il a servi le Canada avec distinction à bien des titres, entre autres comme haut commissaire en Afrique du Sud. Celui qu'il remplacera, M. MacDermot, a rendu des services très distingués au Canada à plus d'un titre, non seulement comme représentant du Canada en plusieurs pays, mais comme serviteur du Canada dans le rôle d'éducateur très distingué, avant d'entrer dans la fonction publique.

Nous accueillons cette nomination avec satisfaction, et nous en profitons pour témoigner notre gratitude à M. MacDermot pour les services distingués qu'il a rendus au gouvernement du Canada, à la fonction publique et à tout le Canada.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, les membres de notre groupe ne connaissent pas intimement M. Gill, mais quand il s'agit d'une nomination comme celle-ci, sachant le secrétaire d'État aux Affaires extérieures particulièrement capable d'évaluer la compétence et l'intégrité des gens, nous sommes bien prêts à accepter sa recommandation et ses vues. Nous souhaitons à ce monsieur tout le succès possible dans la mission importante qu'il a acceptée de remplir pour notre pays.

[L'hon. M. Green.]

NOUVELLE ALLUSION AUX DÉCLARATIONS DU
MINISTRE ASSOCIÉ DE LA DÉFENSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? A-t-il des observations à formuler à propos de la déclaration de son collègue, le ministre associé de la Défense nationale, savoir que les ennuis que lui avait valus récemment sa condamnation des gouvernements prétendus communistes de l'Équateur et de la Guyane britannique étaient dus au fait que la *Presse canadienne* avait mal relaté ses paroles?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à dire là-dessus. J'ai également vu le compte rendu du discours que le député a fait hier et dans lequel il s'en prenait au fait qu'on allait verser 40 millions de dollars aux cultivateurs de l'Ouest.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question, mais avant de la poser, je demande à m'expliquer sur un fait personnel... (*Exclamations*) J'ai effectivement parlé des 40 millions dans mon discours, mais sans condamner ces versements. Bien au contraire, j'ai déclaré que nous, de ce côté-ci de la Chambre, les avions approuvés... (*Exclamations*) Un instant. Mais j'ai dit que, d'après moi, le premier ministre et son gouvernement faisaient très peu pour les cultivateurs de l'Est.

M. Ricard: C'est la deuxième fois que vous le dites.

L'hon. M. Chevrier: L'autre question que je veux poser au premier ministre c'est...

L'hon. M. Sévigny: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Si le député veut poser des questions concernant mes déclarations, c'est à moi qu'il devrait les adresser.

L'hon. M. Chevrier: L'autre question que je veux poser au premier ministre—et c'est moi qui déciderai à qui, et non le ministre associé...

L'hon. M. Sévigny: Est-ce à moi que vous les poserez?

L'hon. M. Chevrier: Je le ferai, en temps utile. Voici ma question supplémentaire au premier ministre. Le premier ministre sait-il que, dans une déclaration faite à Radio-Canada le dimanche qui a suivi les troubles en Guyane britannique, le ministre associé a réitéré que le gouvernement de la Guyane